

On s'engage dans l'investissement socialement responsable

MGEN. Première mutuelle des agents du service public
On s'engage mutuellement

mgen[★]

GRUPE vyv



Sommaire

L'investissement socialement responsable, de quoi s'agit-il ?

→ Page 4

On s'engage dans une nouvelle politique ISR

→ Page 5

On investit déjà de manière socialement responsable

→ Page 10



L'investissement socialement responsable, de quoi s'agit-il ?

L'investissement socialement responsable (ISR) consiste à intégrer les enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans les processus d'acquisition et de gestion d'actifs (actifs cotés, non cotés, immobiliers).

→ Une stratégie avec un double objectif

- générer un **impact social et environnemental**,
- être **aussi rentable** qu'un investissement classique.

Il s'agit ainsi d'une stratégie d'investissement qui associe des préoccupations environnementales et sociétales avec une préoccupation de rentabilité.

En pratique, il existe plusieurs manières d'intégrer ces critères ESG à la gestion des investissements : la notation ESG, l'approche thématique, l'engagement actionnarial, l'exclusion, l'investissement à impact.

On s'engage dans une nouvelle politique ISR

Notre politique ISR est en cohérence avec la Raison d'Être de MGEN :

« *Engagés pour le progrès social et la santé de tous, nous, collectif mutualiste au service de l'intérêt général, prenons soin les uns des autres, tout au long de la vie.* »

Dans le prolongement de sa politique RSE, MGEN affirme dès 2016 ses convictions en matière d'investissement socialement responsable et prend des engagements concrets pour soutenir ses processus d'analyse et de décision.





Nos engagements en matière de notation ESG

→ La notation ESG consiste à sélectionner des entreprises ou des biens immobiliers sur des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). La notation peut s'exercer au moment de la sélection des actifs mais également tous les ans après détention.



La gestion des actifs cotés

MGEN dispose d'une notation interne (réalisée par EGAMO) pour la performance environnementale, sociale et de gouvernance des entreprises dans lesquelles elle souhaite investir.

Pour les entreprises déjà au portefeuille, cette notation interne a lieu chaque année afin de suivre l'évolution de leur note.

Les notes peuvent aller de « A » à « E », « A » représentant la meilleure note et « E » la plus mauvaise.

MGEN s'engage à :

- ne plus investir dès le 1^{er} janvier 2023 dans des obligations avec des performances ESG au niveau « E » et, d'ici fin 2023, de limiter à 5 % de son portefeuille la part des entreprises notées « D »,
- atteindre l'alignement du portefeuille avec une trajectoire 1,5° d'ici 2050, avec un objectif intermédiaire à 2,5° à horizon 2030,
- réduire de 50 % d'ici à 2030 les émissions de CO₂ sur les actions et obligations d'entreprises détenues en direct dans les portefeuilles,
- passer à 500 millions d'euros d'obligations vertes, sociales et soutenables, d'ici 2025.



La gestion des actifs non cotés

Nous dirigeons tous nos nouveaux investissements en fonds non cotés vers des fonds engagés ESG (SFDR 8) ou à impact (SFDR 9)*.



La gestion d'actifs immobiliers

La charte de l'investissement responsable sur l'immobilier de placement est une démarche volontariste de la direction de l'Immobilier basée sur les enjeux relatifs à la plus-value sociétale, à la transparence et la maîtrise des risques, à l'investissement durable et à la performance financière.

Pour la gestion de ses bâtiments (périmètre : 128 114 m² de bâtiments audités), MGEN se fixe pour objectifs de :

- faire progresser, d'ici 2027, sa notation ESG via un plan d'actions ambitieux (passer d'un score ESG immobilier de 38 à 72/100),
- réduire de 40 %, d'ici 2030, sa consommation d'énergie sur le patrimoine de placement conformément au décret éco énergie tertiaire,
- privilégier l'obtention de labels et de certifications environnementales dans le cadre de rénovations significatives,
- porter une attention particulière sur la gestion des déchets, la gestion de l'eau, la biodiversité,
- améliorer la santé et le confort des occupants en facilitant l'accès aux personnes en situation de handicap ainsi que l'accès aux mobilités douces et décarbonnées,
- mobiliser toutes les parties prenantes de la chaîne de valeur notamment en sensibilisant les locataires aux enjeux environnementaux et en incluant des clauses ESG dans les contrats des principaux prestataires.

* Les fonds SFDR 9 correspondent à des fonds ayant un objectif durable, c'est-à-dire qu'ils investissent dans une activité économique contribuant à un objectif environnemental ou social. Les fonds SFDR 8 intègrent quant à eux, des caractéristiques environnementales et/ou sociales, mais sans poursuivre un objectif d'investissement durable.

Nos engagements en matière d'approche thématique

→ L'approche thématique consiste à sélectionner des entreprises dans un secteur donné ou ayant un impact donné.



La biodiversité

Nous redirigeons, par exemple, une partie des investissements non cotés sur des actifs contribuant à la biodiversité et à la préservation des espaces naturels : investir dans des fonds sur la biodiversité, l'agriculture, les forêts...

Nos engagements en matière de politique actionnariale

→ L'engagement actionnarial permet aux investisseurs, à travers la détention d'actions, d'influencer le comportement des entreprises afin qu'elles fassent évoluer leur stratégie, leur gouvernance ou leur structure en lien avec des enjeux ESG.



Responsabilité et éthique

- Nous soutenons des résolutions à caractère environnemental, social, éthique et de gouvernance présentées lors des Assemblées générales des actionnaires, en cohérence avec notre politique d'investisseur.
- Nous prenons en compte les controverses au sein des entreprises (en fonction de leur gravité, leur fréquence et de la réactivité de la réponse apportée) dans nos décisions d'investissement, de non-réinvestissement voire de désinvestissement.

Nos engagements en matière d'exclusion

→ Les exclusions normatives sont en lien avec des normes internationales (exclusion d'États) et les exclusions sectorielles en lien avec un secteur (tabac, armement, charbon thermique...).



Les exclusions normatives

MGEN exclut de ses investissements les États qui :

- ne respectent pas certaines normes (violation des droits de l'Homme, des libertés civiles, des droits politiques),
- ont fait l'objet de sanctions liées au blanchiment de capitaux, au financement du terrorisme ou à la prolifération d'armes de destruction massive,
- refusent systématiquement une coopération en matière de fiscalité.



Les exclusions sectorielles

MGEN exclut de ses investissements les secteurs suivants :

- les compagnies de tabac,
- le secteur des jeux de hasard,
- les producteurs de contenus pornographiques,
- les entreprises qui ne respectent pas les traités ou les interdictions légales sur les armes controversées (convention d'Ottawa et d'Oslo),
- le charbon thermique d'ici 2030.



À compter de janvier 2024, pas d'investissement dans les entreprises :

- dont plus de 10% des revenus sont liés à la production d'alcool,
- dont plus de 20% des revenus émanent de la vente d'hydrocarbures non conventionnels,
- dont l'activité de production d'huile de palme représente au moins 5% des revenus, de manière directe ou par l'intermédiaire d'une filiale détenue majoritairement (50%),
- dont l'activité de production de biocides représente au moins 5% des revenus directement ou indirectement par l'intermédiaire d'une filiale détenue majoritairement (50%).

Nos engagements en matière d'investissements à impact

→ L'investissement à impact consiste à investir dans des fonds qui soutiennent des projets à fort impact social ou environnemental.

Racine²

Réinventons le futur

En février 2022, MGEN, makesense et Serena ont uni leurs forces et leurs spécificités pour créer ensemble Racine², un fonds d'investissement de **80 millions d'euros** pour accompagner des entreprises innovantes et ambitieuses qui génèrent un impact positif sur la société et son environnement.

La sélection des entreprises répond à quatre axes majeurs :

- accroître l'activité physique et sportive,
- améliorer les modes de vie au quotidien,
- préserver l'environnement et ses liens sur la santé,
- rendre l'éducation accessible à tous.



Fabrice Heyriès (MGEN), entouré d'Alizée Lozac'hmeur (makesense) et Marc Fournier (Serena), ainsi que les équipes de Racine².

Racine², pour façonner un monde meilleur

“

Nous sommes très enthousiastes que MGEN, acteur engagé de l'économie sociale et solidaire, se dote d'un fonds à impact d'une taille significative dans des domaines en lien avec nos valeurs.

Le fonds Racine² illustre notre ambition de financer des projets innovants. Nous sommes persuadés que la performance économique et la génération d'impact positif (social et environnemental) ne sont pas incompatibles ; les entreprises soutenues aideront à façonner un monde meilleur.

”

Fabrice Heyriès,
directeur général MGEN

Déjà 4 entreprises soutenues depuis la création de Racine²



May

L'application pour accompagner les parents et futurs parents durant les 1000 premiers jours de la vie de l'enfant, de la grossesse jusqu'à l'entrée à l'école.



Helios

La banque en ligne qui propose un compte courant dont les dépôts financent des projets liés à la transition écologique (agriculture durable, traitement des déchets...).



Lokki

Le logiciel qui démocratise la location d'équipements sportifs professionnels pour encourager un changement de comportement centré sur l'usage plutôt que sur la propriété.



Santé Académie

La start-up qui repense les codes de la formation médicale continue et souhaite créer de nouvelles formations pour les soignants de ville, ainsi que des solutions de formation clés en main pour les établissements de santé.

On investit déjà de manière socialement responsable

Quelle que soit la gestion des actifs, en direct par MGEN ou par l'intermédiaire de sociétés de gestion, MGEN a choisi d'intégrer et d'adapter systématiquement des critères ESG sur toutes ses typologies d'actifs.

91%

de nos actifs bénéficient déjà d'une analyse ESG (hors trésorerie et participations).

Les actifs de MGEN représentent, au 31 décembre 2022, **4 682 millions d'euros**.

16%

745 M€
Actifs non cotés

11%

502 M€
Trésorerie / dépôts

26%

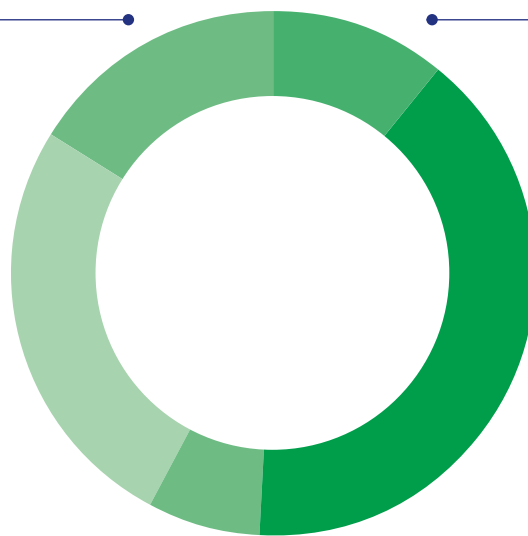
1203 M€
Immobilier

40%

1877 M€
Titres en direct gérés
par EGAMO

7%

355 M€
Multigestion gérée par EGAMO





Fondée en 1946, MGEN est aujourd'hui la première mutuelle des agents du service public.

Son positionnement unique en France lui permet de gérer l'assurance maladie et la complémentaire santé et prévoyance de plus de 4,2 millions de personnes, bénéficiaires d'un contrat individuel ou collectif. Au-delà d'être un guichet unique pour le remboursement des soins, MGEN accompagne globalement ses adhérents : de la prévention des risques pour leur santé physique et mentale, à leur prise en charge en établissement de santé.

Elle met en effet à la disposition de tous 1700 structures de soin et d'accompagnement mutualistes qu'elle cogère et cofinance partout en France, dont 62 appartiennent à MGEN. Avec ses 10 000 collaborateurs et 3 500 militants, présents dans tous les départements français, le collectif mutualiste MGEN agit au plus près des adhérents, à chaque moment de leur vie, avec des offres personnalisées et des services innovants.

Expert des enjeux spécifiques de santé et de qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) des agents, MGEN accompagne également les employeurs pour le bien-être des personnels et contribue ainsi à la performance globale et à l'attractivité du service public.

Par son histoire et son modèle non lucratif, MGEN est un acteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) reconnu pour son engagement dans les grands enjeux sociétaux, de l'accès à l'IVG hier à celui d'une fin de vie libre et choisie aujourd'hui. Depuis 2017, MGEN est aussi membre fondateur du Groupe VYV, premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France.

MGEN. Première mutuelle des agents du service public

→ Vous souhaitez en savoir plus sur la politique RSE de MGEN ?



Rendez-vous sur mgen.fr



Twitter [@MGEN_officiel](https://twitter.com/MGEN_officiel)

